

POUR DIFFUSION IMMEDIATE
LE 29 AVRIL 1971



STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

DECLARATION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
L'HONORABLE MITCHELL SHARP,
A LA CHAMBRE DES COMMUNES,
LE JEUDI 29 AVRIL 1971

"LE VOYAGE EN EUROPE"

Monsieur l'Orateur,

Je viens de revenir d'Europe, où j'ai eu l'honneur d'accompagner le Gouverneur général et Madame Michener au cours d'une série de visites officielles qu'ils ont rendues aux Pays-Bas, à la Belgique et au Luxembourg. La Reine Juliana et le Prince des Pays-Bas, le Roi et la Reine de Belgique et le Grand-duc et la Grande-duchesse de Luxembourg ont reçu leurs Excellences avec une grande amabilité. Ces visites ont souligné l'intimité des liens de parenté et d'affection qui unissent le Canada aux pays qui nous ont reçus, liens forgés par une histoire commune, renforcés par la camaraderie qui nous liait au cours des deux Guerres mondiales et entretenus par notre alliance au sein de l'OTAN. Son Excellence a rappelé à ses hôtes des trois pays la contribution apportée à la mise en valeur du Canada par tant de Canadiens originaires du Bénélux et l'amitié qui unit nos pays. Il a mis l'accent sur l'importance croissante des relations commerciales et des échanges scientifiques et culturels. Je suis persuadé que j'exprime nos sentiments à tous en remerciant les Gouvernements et les populations des pays du Bénélux de l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé au Gouverneur général et à Madame Michener, partout où ils se sont rendus. Leurs Excellences ont profité de leurs visites aux Pays-Bas et en Belgique pour rendre hommage, en compagnie de leurs hôtes, aux Canadiens morts au cours des deux Guerres mondiales, en visitant les cimetières canadiens d'Holten et des Flandres.

Pendant que j'étais en Europe, j'ai eu d'utiles conversations sur un certain nombre de sujets, et notamment sur le Marché commun, avec les Gouvernements du Bénélux, avec le Gouvernement italien, avec des membres de la Commission économique européenne et avec le Secrétaire général de l'OTAN. Nos ambassadeurs en France et en Allemagne se sont joints à moi au cours d'une journée d'entretiens à Bruxelles, ce qui m'a permis de prendre quelques contacts avec chacun des six pays de la Communauté économique européenne.

Le sujet principal de toutes mes conversations a été les négociations qui se déroulent actuellement en vue de l'élargissement de la Communauté. Comme le savent les députés, le Gouvernement n'a pas caché au cours des derniers mois, dans les réunions de niveau ministériel, les représentations diplomatiques et les discours publics, les préoccupations que causent au Canada quelques-unes des conséquences de l'élargissement envisagé du Marché commun. Le Gouvernement ne s'oppose pas à l'élargissement ni à l'intensification de la Communauté; au contraire, nous pensons que cette évolution contribuera à assurer à l'Europe et au monde une prospérité et une stabilité accrues. Nous avons fait valoir, cependant, qu'il n'est ni souhaitable ni nécessaire que cette unification économique se fasse aux dépens de pays tiers comme le Canada. Nous avons fait des propositions concrètes en vue

de réduire au maximum les effets éventuels de l'élargissement. Dans le même état d'esprit, nous avons exhorté la Communauté à rester ouverte, à regarder vers l'extérieur, à ne pas faire de discriminations dans ses politiques commerciales et à faire tout ce qui sera possible pour éviter un affrontement commercial avec les États-Unis, affrontement qui serait ruineux pour la Communauté elle-même, pour nous et pour le monde occidental dans son ensemble.

Pendant que j'étais en Europe, j'ai de nouveau insisté sur trois points, comme l'a fait mon collègue le Ministre de l'Industrie et du Commerce qui, ainsi que les députés le savent, se trouvait à Bonn au même moment. Je suis allé un peu plus loin cette fois-ci et j'ai insisté auprès des Gouvernements membres et de la Commission de la Communauté économique européenne pour qu'ils étudient sérieusement l'institution de mesures propres à entretenir une consultation permanente avec le Canada. Messieurs les députés comprendront tout de suite que si l'élargissement est réalisé, et quand il le sera, les relations entre le Canada et les autres grandes entités commerciales -- la Communauté européenne, les États-Unis et le Japon -- de même que les relations entre ces entités elles-mêmes, revêtiront une importance encore plus grande pour nous et pour elles. La physionomie du commerce mondial sera différente.

Je ne pense pas me tromper en disant que les préoccupations du Canada sont pleinement comprises en Europe et que j'ai reçu une réponse positive, en raison notamment du fait que notre attitude fondamentale vis-à-vis de l'unité européenne a été constructive. Nous continuerons à insister sur notre cas chaque fois que l'occasion s'en présentera dans les mois qui viennent, lorsque viendra l'heure des décisions cruciales.

Au cours de mon séjour à Bruxelles, j'ai signé au nom du Canada un accord de coopération scientifique et technologique avec la Belgique. Cet accord favorisera et encouragera le développement d'une coopération scientifique, industrielle et technologique entre nos pays. Cet accord illustre la façon dont le Canada est en train d'élargir le cadre de ses relations avec l'Europe, ce qui constitue l'un des objectifs principaux de notre politique, décrits dans l'étude de politique étrangère du Gouvernement.

Pendant que j'étais à Rome, le Pape m'a accordé une audience. Nos entretiens ont porté sur les régions troublées du monde et surtout sur le Moyen-Orient, qui constitue l'une des plus graves préoccupations de Sa Sainteté. Le Pape a rappelé avec plaisir la visite qu'il a rendue au Canada il y a quelque vingt ans et les sentiments chaleureux qu'il a exprimés à l'égard de notre pays m'ont remis en mémoire les réflexions qu'il a formulées en 1969, quand il a dit que les forces qui unissent les Canadiens lui semblaient plus puissantes que celles qui tendent à nous diviser.